

Participation financière :

ATTENTION, pour les enfants inscrits parallèlement aux activités de la Maison des Jeunes, un tarif préférentiel s'applique, se renseigner auprès de l'accueil, 12 rue Bossuet.

Pour les enfants non inscrits à la Maison des Jeunes

Nous vous demandons une participation aux frais du catéchisme sous forme de cotisation annuelle. Cette somme couvre le prix du livre qui est fourni, ainsi que, partiellement, les autres frais engagés (fournitures diverses, courrier, assurances, matériel, utilisation des locaux, électricité, chauffage...). Les catéchistes sont bénévoles.

50 € pour un enfant
80 € pour deux enfants
100 € pour trois enfants

Dans l'attente de nous retrouver tous en septembre, nous vous souhaitons de bonnes vacances !

**Du CE₁
au CM₂**

**Rentrée du catéchisme
septembre 2025**

Chers parents,

Nous nous réjouissons de vous retrouver ainsi que vos enfants pour cette nouvelle année.

Voici quelques points importants pour la rentrée de septembre :

Merci d'inscrire vos enfants même s'ils étaient déjà inscrits l'an dernier ! (informations à l'intérieur)

**Nous vous invitons à la journée de retrouvailles paroissiales,
le dimanche 28 septembre,**

Avec nos amicales salutations.

Les Catéchistes.



Horaires du catéchisme 2024-2025

Nous conservons le même horaire que l'an dernier.

Un seul rendez-vous
le mercredi de 11h30 à 13h30
pour les CE1, CE2, CM1 et CM2
Prévoir un pique-nique

Chaque niveau conservera son autonomie (salle, programme, catéchistes)
et les rencontres auront toutes lieu à la **Maison des Jeunes, 12 rue Bossuet.**

Rentrée du catéchisme :

Mercredi 17 septembre à 11h30,
à la Maison des Jeunes
12 rue Bossuet.

Catéchèse spécialisée :

Sachez que des propositions de catéchisme existent pour des enfants ayant
un handicap lourd. N'hésitez pas à nous en parler.

Messe du dimanche à 10h45 :

Chaque dimanche, à la messe de 10h45, une liturgie de la Parole
(explication des textes du jour) est proposée aux enfants de 6 à 12 ans.

Messes des familles :

Une fois par mois, la « messe des familles » s'adresse plus particulièrement
aux enfants catéchisés et leur propose une liturgie participative.

Rendez-vous le dimanche à **10 heures** pour des ateliers de préparation de la
messe.

Dates des premières messes des familles : 5 octobre, 16 novembre et
14 décembre.

Informations pratiques pour les inscriptions

Deux possibilités

1. Votre enfant souhaite participer aux activités de la Maison des Jeunes, vous pouvez l'inscrire en même temps au catéchisme auprès d'eux et bénéficier éventuellement d'un tarif préférentiel.
2. Votre enfant ne souhaite pas participer aux activités de la Maison des Jeunes, voici les indications pour l'inscription :

Quand ?

- ♦ Samedi 6 septembre toute la journée à la Maison des Jeunes, 12 rue Bossuet.
- ♦ Dimanche 14 septembre, à la fin de la messe de 10h45 sur le parvis de l'église.

Certificat de baptême :

Si votre enfant est baptisé, merci de fournir lors de sa première inscription au catéchisme, un CERTIFICAT DE BAPTEME (ou photocopie de l'Acte de Baptême de votre Livret de famille catholique).

Si votre enfant n'est pas baptisé, le catéchisme est un moment favorable pour y réfléchir. N'hésitez pas à nous en parler.